

de l'intérieur. Il s'agit d'un domaine clé. Pourquoi la mesure législative ne traite-t-elle pas de cette question ou le cabinet manque-t-il de cran pour l'aborder?

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, il me tardait de participer au débat. Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) a demandé à l'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Harding) ce que ferait plus ou moins un gouvernement NPD concernant les investissements étrangers et s'il y serait favorable. La réponse est affirmative, nous permettrions certains investissements étrangers au Canada, les interdisant toutefois dans certains domaines. Nous tolérerions, dans certains secteurs, un apport modéré de capitaux étrangers et, ailleurs, une participation plus importante. Cependant, le gouvernement NPD s'assurerait essentiellement que les capitaux étrangers entrent au pays à titre de prêts et non pas à titre de capital-action.

Le ministre des Finances (M. Turner) tente d'empêcher l'entrée au Canada de capitaux consentis à titre de prêts. Il décourage ce mouvement. Sa politique évidemment amplifie l'impulsion par laquelle les sociétés étrangères prennent contrôle des sociétés canadiennes et augmentent les dangers qui menacent notre souveraineté nationale. Oui, le NPD permettrait certains investissements étrangers, pourvu qu'ils respectent les règles canadiennes fondamentales auxquelles tout investisseur étranger raisonnable, honorable et honnête serait heureux de se soumettre. Voilà des années que de nombreux pays développés appliquent ces règles.

Une voix: Y compris les États-Unis.

M. Benjamin: Monsieur l'Orateur, le parti libéral me rappelle un vieux chien courant qui vivait dans une ferme de la Saskatchewan. Il manquait tellement d'imagination et était si paresseux que lorsqu'il s'asseyait sur un cactus il préférait hurler que de se relever.

Ces cinq amendements sont excellents. Les quatre amendements à l'étude s'attaquent directement à la question de la mainmise étrangère et des investissements au Canada, question qui a également un rapport avec les prises de possession. Ils s'attaquent au cœur du problème. Ils ont amené le gouvernement à participer à ce débat bien que je ne vois que peu de libéraux intervenir. Depuis deux semaines, le ministre se comporte sur la colline du Parlement comme un poulet hystérique; il cherche des appuis pour son bill.

Une voix: Il ressemble à un chien édenté.

M. Benjamin: Il s'est efforcé d'obtenir une réponse avec une hâte qui semblerait indécente même chez une femme de mauvaise vie.

Des voix: C'est honteux!

M. Benjamin: Après des années de débat sur ce sujet, après des enquêtes de deux ans, après avoir déposé le rapport Gray et l'avoir ruminé pendant plusieurs semaines, qu'a fait le gouvernement? Il nous présente ce bill incomplet. On peut conclure qu'il n'estime pas nécessaire d'agir en matière de mainmise étrangère et de contrôle de notre économie par l'étranger.

Il est évident, d'après le discours du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), que le gouvernement conserve toujours les idées qu'on avait aux XVIII^e et XIX^e siècles à l'égard de la mainmise étrangère, idées que la majorité des pays industrialisés ont abandonnées depuis longtemps. Après toutes ces années de débat, le gouverne-

ment nous présente ce bill consternant. Ensuite, il a le front d'exiger qu'il soit étudié en grande hâte afin de pouvoir interdire des reprises éventuelles. Si ces reprises ont lieu, elles ne constitueront qu'un faible pourcentage du nombre total de reprises qui ont contribué à la mainmise étrangère sur notre économie.

D'après le député de Fundy-Royal (M. Fairweather), les néo-démocrates voulaient, par leurs amendements, insufler un peu de vie à un projet de loi si inefficace qu'il ne valait pas la peine de le remanier. Je crois que je le paraphrase correctement. Il a peut-être raison; et pourtant il nous faut essayer de faire quelque chose d'une mesure législative qui profitera aux Canadiens et à l'expansion du Canada. Nous avons été obligés de pousser l'affaire jusqu'au bout et il faut amener le gouvernement à y faire face, à la débattre et à accepter quelques améliorations et dispositions supplémentaires utiles qui étendraient la portée du projet de loi en accordant au gouvernement plus de liberté d'action en matière de prise de contrôle.

Il s'agit probablement, sinon certainement, de la question la plus importante qui se soit posée aux Canadiens, au cours des 15 dernières années et qu'il nous faudra débattre sans délai si le Canada est appelé à survivre en tant que nation. Et voilà que seuls 11 libéraux sur un total de 151 sont présents et s'y intéressent. Où donc est le député de Saint-Paul (M. Wahn)? Où sont ceux de Duvernay (M. Kierans) et de Parkdale (M. Haidasz)? Où sont les 13 représentants qui ont signé le mémoire disant que ce projet de loi n'allait pas assez loin? Pourquoi ne participent-ils pas au débat? Il me semble que c'est encore une fois l'occasion pour le député de Duvernay de se faire entendre et d'éveiller l'attention du ministre et de ses autres collègues du cabinet. Le ministre veut faire adopter cette loi en toute hâte.

Une voix: Où étiez-vous lorsque le comité siégeait?

M. Benjamin: Et vous-même, où étiez-vous à ce moment-là?

L'hon. M. Pepin: Je crois que le député s'énerve un peu trop.

M. Benjamin: D'après le ministre, nous exerçons un contrôle suffisant sur notre milieu économique et c'est ce qui compte en premier lieu. Je soutiens que les répercussions qui s'ensuivent sur notre milieu social et politique se rattachent directement à l'évolution de notre économie. Nul doute qu'il en a été ainsi tout au long de notre histoire. Voilà tout le problème.

• (1610)

L'amendement constitue une tentative en vue de persuader le ministre de prêter au moins son concours à la solution de cette difficulté, en rejetant cette notion surannée. Les répercussions qui s'ensuivraient sur le milieu social et politique devrait avoir au moins autant de poids que celles touchant le milieu économique. Ces amendements ont pour objet d'amener le ministre à affronter cette situation et à reconnaître les raisons pour lesquelles le milieu social et politique est au moins aussi important en matière de prises de contrôle, que le milieu économique.